



# **La sécurité civile : une force du réseau!**

**Forum en sécurité civile 2018**

**10 octobre 2018**

# Montréal : inondations 2017

# Plan de la présentation

- Mise en contexte et coordination avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux:  
**Catherine Maillet**, APPR, Coordination régionale des mesures d'urgence, sécurité civile et liaison avec les salles d'urgence, CCSMTL
- Évacuation Pavillon Pierrefonds et relocalisation temporaire:  
**Bruce Lapointe, chef de service**, mesures d'urgence, sécurité civile et sécurité intérieure, CCSMTL
- Évacuation Pavillon Albert-Prévost et relocalisation temporaire:
- Déploiement des équipes de première ligne sur le terrain:  
**André Boulanger**, coordonnateur, mesures d'urgence et sécurité civile, CNMTL
- Période de questions

# Mise en contexte

- Comme plusieurs autres régions du Québec, la région de Montréal a connu une crue des eaux historique au printemps 2017 générant de nombreuses zones inondées sur son territoire affectant la population ainsi que les installations du réseau de la santé.
- À chaque année, une dizaine d'installations du réseau de la santé et des services sociaux sont à risque d'inondation:
  - CHSLD;
  - CLSC;
  - Résidences privées pour aînés (RPA);
  - Centres d'hébergement (réadaptation, santé mentale, centre jeunesse).

# Installations du réseau montréalais sous surveillance

## Les 5 CIUSSS de l'Île de Montréal

1. CENTRE D'HÉBERGEMENT DENIS-BENJAMIN-VIGER  
3292, rue Cherrier, Île Bizard (Qc), H9C 2N4
2. CENTRE D'HÉBERGEMENT VIGI SANTÉ PIERREFONDS  
14 775, boul. Pierrefonds (Qc), H9H 4Y1
3. CLSC PIERREFONDS  
13 800, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds (Qc), H8Z 3H6
4. CHSLD DE BUSSEY  
32 résidents  
2069, rue St-Joseph, Lachine (Qc), H8S 4B7

### CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

5. PAVILLON ALBERT-PRÉVOST  
47 résidents  
6555, boul. Gouin Ouest, Montréal (Qc), H4K 1B4
6. CENTRE D'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI  
454 résidents,  
555, boul. Gouin Ouest, Montréal (Qc), H3L 1K5
7. RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY  
192 résidents  
1635, boul. Gouin Est, Montréal (Qc), H2C 1C2
8. CENTRE D'HÉBERGEMENT LAURENDEAU  
330 résidents  
1725, boul. Gouin Est, Montréal (Qc), H2C 3H6

### CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

11. CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA MARÉE  
7015 Gouin E, Rivière-des-Prairies, QC H1E 5N2

### CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

### CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

### CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

9. CENTRE DE RÉADAPTATION POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ROSE-VIRGINIE-PELLETIER  
9469, boul. Gouin Ouest, Montréal (Qc), H8Y 1T2
10. PAVILLON PIERREFONDS  
47 résidents  
5100, avenue du Château-Pierrefonds, Pierrefonds (Qc), H9K 1P3

# Territoires touchés

- Deux territoires géographiques ont principalement été touchés
  - Nord et l'ouest de l'Île de Montréal
- Établissements de santé touchés
  - CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
  - CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
  - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

# Direction de sécurité civile de la Ville de Montréal

- Assure la prévention des sinistres majeurs;
- Assure un meilleur état de préparation des arrondissements et des services centraux de la ville en rapport avec les risques majeurs;
- Fournit le soutien stratégique à la coordination des intervenants en sécurité civile lors de sinistres et du rétablissement;
- Mobilise les partenaires concernés;
- Élabore plusieurs plans d'intervention en lien avec des sinistres probables (inondations, pénurie d'eau, froid intense, etc.).

# Plan particulier d'intervention (PPI) Inondations

- Surveillance des cours d'eau montréalais;
- Réponse aux situations d'urgence résultant de la hausse du niveau des cours d'eau montréalais qui peuvent occasionner des inondations de sévérité variable;
- En fonction des niveaux des cours d'eau, des débits et des prévisions météo, le Centre de sécurité civile de la ville de Montréal active le PPI Inondations.

Niveau de mobilisation	Définition	Critères PPI Inondations	Responsabilités mission Santé
<b>Normal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation normale dans les cours d'eau;</li> <li>• Vigilance requise à partir du 1<sup>er</sup> mars jusqu'à la fin de la crue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'eau régulier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la préparation de la mission Santé;</li> <li>• Sensibiliser et informer les intervenants de la mission Santé aux conséquences d'une inondation sur la santé publique et des sinistrés;</li> <li>• Produire du matériel d'information de santé publique destiné à la population et aux intervenants en mesures d'urgence;</li> <li>• S'assurer que les établissements de santé sont en mesure d'intervenir dans les centres d'hébergement d'urgence en cas d'évacuation des personnes sinistrées.</li> </ul>

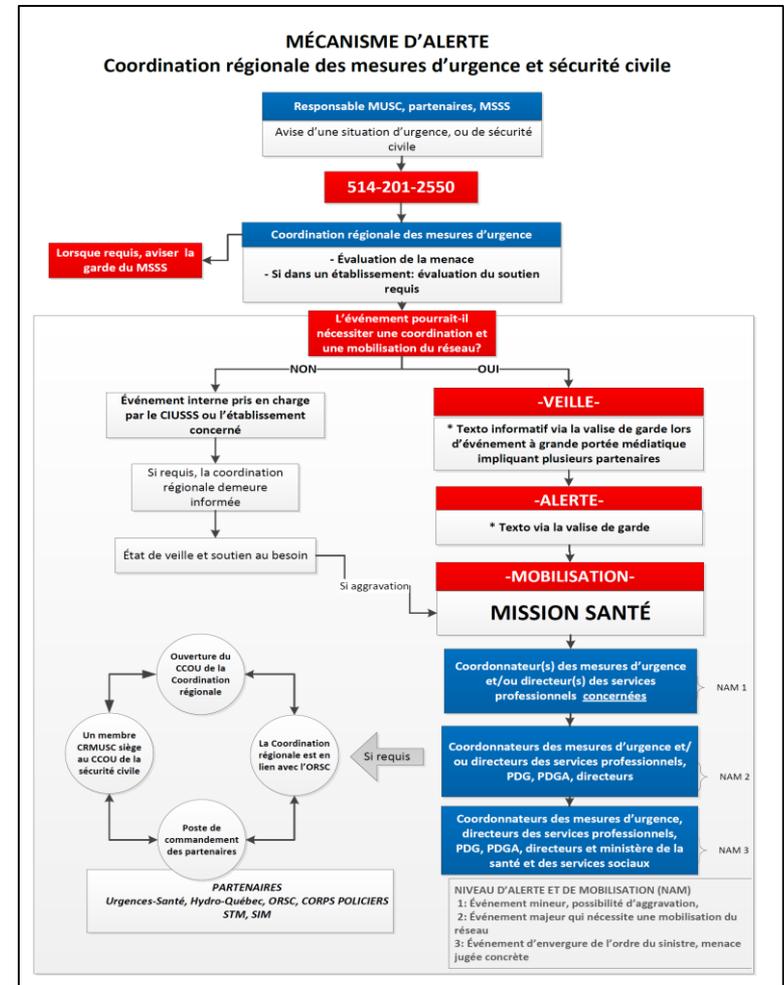
Niveau de mobilisation	Définition	Critères PPI Inondations	Responsabilités mission Santé
<b>Niveau Veille</b> 6 et 7 avril 9 au 17 avril 24 avril au 1 <sup>er</sup> mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'inondation n'entraînant pas de dommages significatifs sur les personnes et les biens;</li> <li>• Inondations mineures peuvent être constatées;</li> <li>• Certains endroits peuvent connaître une montée rapide des eaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuil d'inondation mineure atteint pour plus d'une station (dont spécifiquement pour le Lac des Deux-Montagnes);</li> <li>• Hausse continue des niveaux d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester informé de la situation;</li> <li>• Préparer la réponse de la mission Santé aux conséquences du sinistre;</li> <li>• Fournir, si requis, des conseils de santé publique à la population et aux intervenants.</li> </ul>

Niveau de mobilisation	Définition	Critères PPI Inondations	Responsabilités mission Santé
<b>Niveau Alerte</b> 7 au 8 avril 18 au 23 avril 2 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque d'inondation entraînant d'importants dommages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'eau dépasse le seuil d'inondation mineure;</li> <li>Lac des Deux-Montagnes dépasse de plusieurs centimètres son seuil d'inondation mineure;</li> <li>Niveaux d'eau sont à la hausse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alerter et mobiliser les intervenants de la mission Santé</li> <li>Déclencher les plans d'urgence dans les installations situées dans les zones touchées;</li> <li>Mettre en œuvre les actions prévues dans le plan de la mission Santé;</li> <li>Répondre aux conséquences du sinistre : préhospitalier d'urgence, hospitalier, santé de première ligne, sociosanitaire spécifique, psychosocial et santé publique;</li> <li>Offrir des services de santé et des services psychosociaux dans le but de préserver la vie et la santé des personnes, notamment dans les centres d'hébergement d'urgence;</li> <li>Favoriser le bien-être psychosocial des personnes sinistrées ou évacuées.</li> </ul>
<b>Niveau Intervention</b> 3 au 15 mai État d'urgence du 7 au 14 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Menace directe sur la sécurité des personnes et des biens;</li> <li>Inondations très importantes sont possibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveaux d'eau dépassent nettement le seuil d'inondation et continuent de monter;</li> <li>Seuil d'inondation mineure du Lac des Deux-Montagnes est nettement dépassé.</li> </ul>	

Niveau de mobilisation	Définition	Critères PPI Inondations	Responsabilités mission Santé
<b>Rétablissement</b> À partir du 16 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Na</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Na</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réintégration des installations évacuées;</li> <li>• Poursuite du soutien psychosocial aux citoyens;</li> <li>• Rétroaction.</li> </ul>

# Réponse de la CRMUSCSU

- Mise en place d'un cycle de conférences téléphoniques avec les coordonnateurs des mesures d'urgence des dix établissements;
- Envoi de topos d'information quotidiens au réseau;
- Identification des lieux de relocalisation:
  - Mise à jour dans un document interactif Google Drive
  - Lieux disponibles, nombre de places, etc.



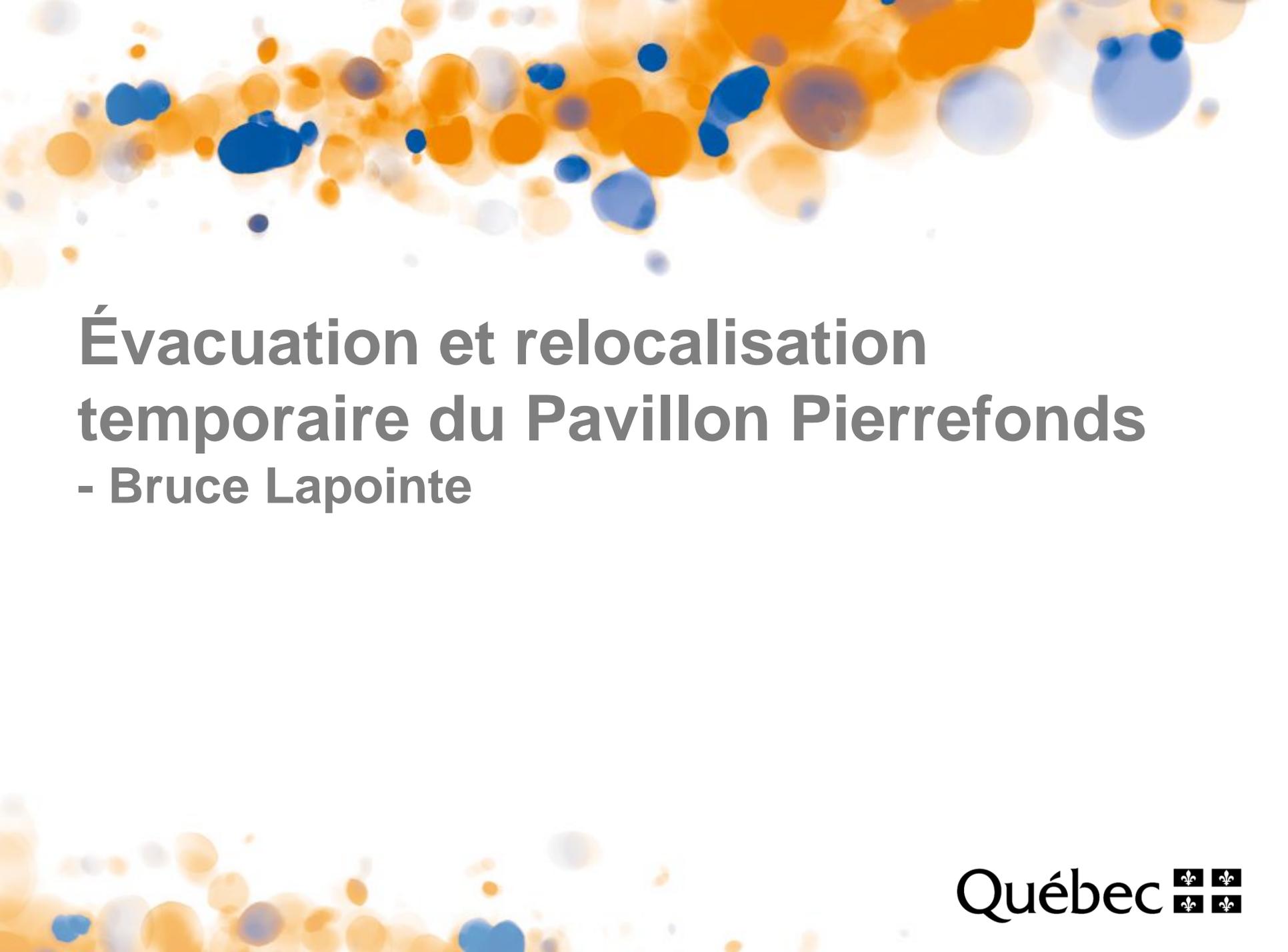
# Réponse de la CRMUSCSU - suite

- Nouveau contexte CIUSSS : plusieurs sites identifiés maintenant occupés par de nouveaux services;
- Gestion des lits entreposés - contrat déménagement flexible au besoin;
- Liens avec les partenaires :
  - Présence permanente au Centre de sécurité civile.

# Liens avec les partenaires

- Cycle de conférences téléphoniques instauré par le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal
- Soutien des équipes de la Ville de Montréal
  - SIM : évaluation des bâtiments à risque
  - Travaux publics : installation de sac de sable pour protéger les lieux
- Société de transport de Montréal
  - Transport d'usagers (autobus ou transport adapté)
- Urgences-santé
  - Transport d'usagers (ambulance)
- Forces armées canadiennes
  - Aide pour l'installation de mobilier – lieux de relocalisation
- SPVM

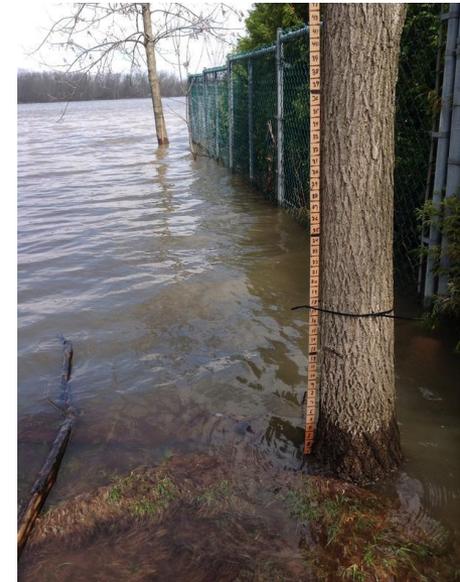


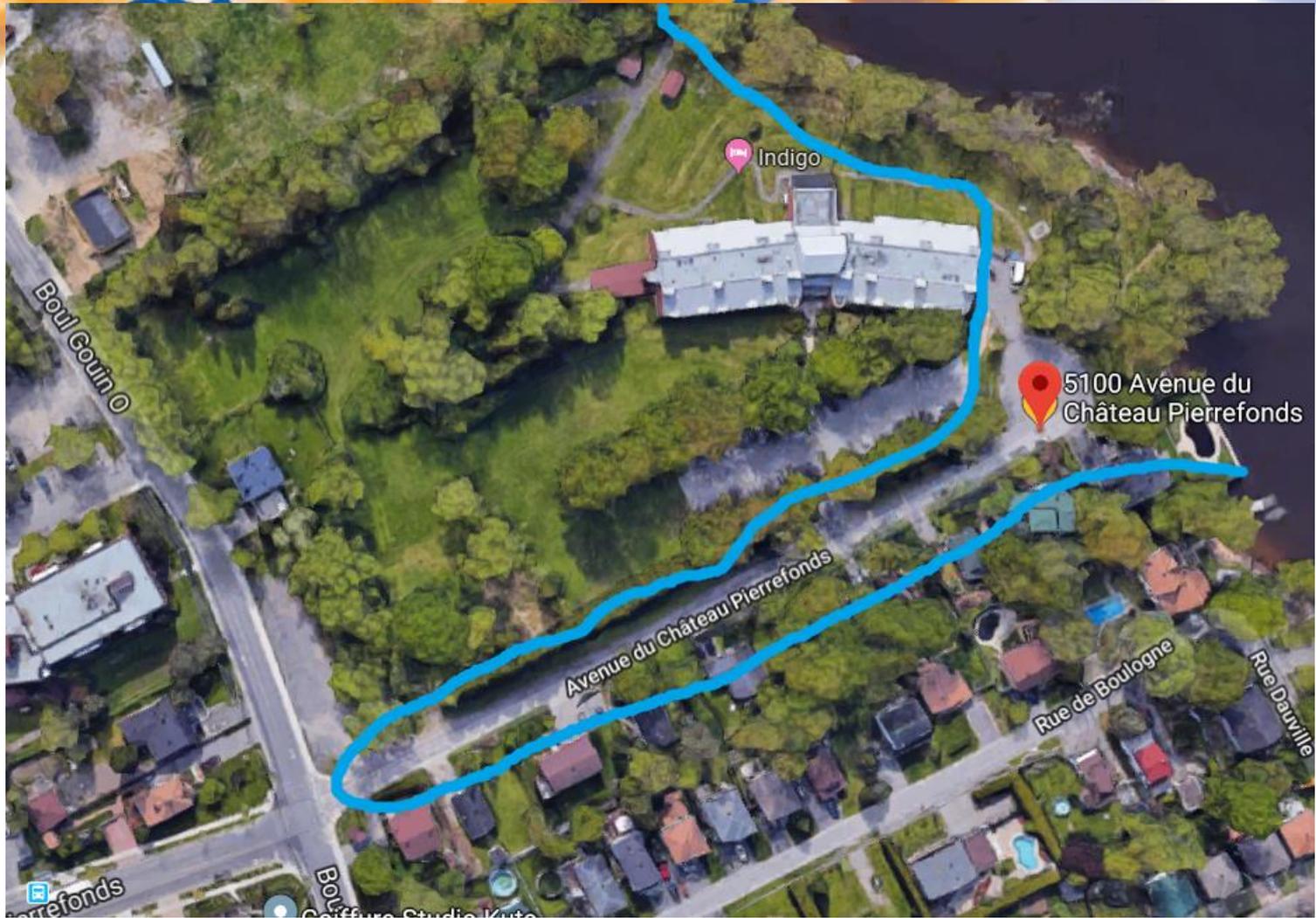


# Évacuation et relocalisation temporaire du Pavillon Pierrefonds - Bruce Lapointe

# État de situation

- Situé au 5100, avenue du Château Pierrefonds, en bordure de la Rivière-des-Prairies.
- Sur le territoire du CIUSSS de l'Ouest, mais installation du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Enjeu majeur : l'eau monte considérablement autour du bâtiment et risque de rendre l'accès aux véhicules d'urgence impossible.





# Portrait de la clientèle

- Le Pavillon Pierrefonds héberge 47 résidents très vulnérables multihandicapés et non-ambulants (fauteuils gériatriques).
- Les résidents nécessitent d'importants soins de santé (quatre heures par jour).
- Une majorité des usagers sont dysphagiques et doivent être gavés.

# Évacuation préventive

Le mercredi 3 mai 2017

- Les niveaux d'eau montent près du Pavillon Pierrefonds, ce qui pourrait compromettre le passage des véhicules d'urgence.
- Le SIM soulève l'enjeu à l'équipe du CCSMTL et demande s'il y a lieu d'évacuer.
- L'installation de pompes par la DST et l'équipe MUSC permet de rétablir la situation.
- Les équipes cliniques commencent à se préparer à une évacuation potentielle et visitent rapidement les locaux disponibles à l'IUSSM.

# Évacuation préventive - suite

Le vendredi 5 mai 2017

- Évaluation du risque présent et futur: la situation est stable pour l'instant, mais les précipitations anticipées pour le dimanche 7 mai font craindre que l'accès au bâtiment soit compromis.
- Concertation entre les différentes directions du CCSMTL (mesures d'urgence et sécurité intérieure, services techniques, DI TSA-DP, ressources humaines, etc.)
- Décision est prise d'évacuer préventivement les usagers dans la journée du samedi, 6 mai.
- Liens avec les partenaires de sécurité civile pour orchestrer l'évacuation.

# Identification des lieux de relocalisation

- En raison des disponibilités et de l'équipement sur place, deux lieux de relocalisation ont été identifiés et les résidents ont été répartis selon leur état clinique:
  - 40 résidents à l'Institut universitaire de santé mentale de Montréal (CEMTL)
  - 7 résidents au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CCSMTL)

# Préparation des usagers pour l'évacuation

- Information aux familles;
- Préparation des résidents:
  - Codifier le résident pour connaître son état et établir la priorité d'évacuation et le moyen de transport;
  - Inscrire le résultat de classification de l'état de mobilité de l'utilisateur à son dossier ainsi que sur un outil d'identification du patient (ex : bracelet ou carton);
    - Nom du résident;
    - Numéro de son unité et de sa chambre;
    - Niveau d'autonomie;
    - Besoins particuliers;
    - Site d'hébergement temporaire;
    - Moyen de transport à utiliser.
  - Préparer les médicaments et prévoir des prescriptions médicales;
  - Préparer le sac d'effets personnels de l'utilisateur;
  - S'assurer que tous les usagers ont avec eux une couverture.

# Déroulement de l'évacuation – 6 mai

- Débute à 13 h 10
- 47 résidents sont évacués:
  - 46 en transport adapté (STM)
  - 1 ambulance (Urgences-santé)
- Évacuation sous le soleil
- Termine à 16 h 23



# L'évacuation...La bonne décision

- Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7, la digue construite par les travaux publics pour protéger le pavillon s'effondre;
- L'accès au bâtiment est coupé;
- Le sous-sol de l'installation est inondé.



# Enjeux rencontrés

- Alimentation des résidents;
- Enjeux cliniques;
- Transport du personnel vers les sites d'hébergement temporaire à partir de leur port d'attache;
- Besoins d'équipement la fin de semaine;
- Sécurité du site après l'évacuation.

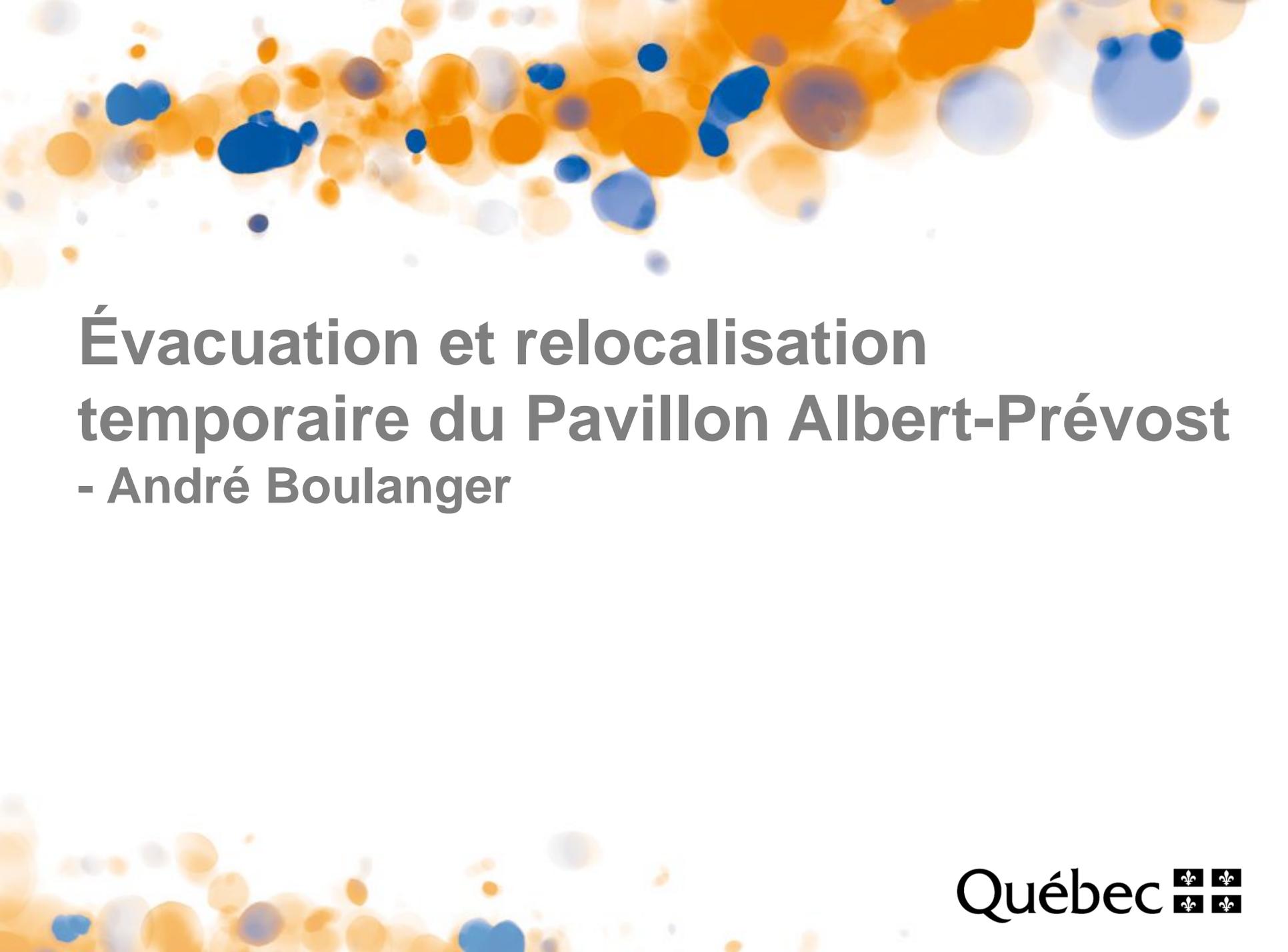
# Réintégration du Pavillon Pierrefonds

- Rénover le site post inondation:
  - Environ 2 mois
- Réalimenter l'électricité sur le site;
- Rapatrier les équipements déménagés (fournitures et matériel de soins);
- Procéder au nettoyage et à la désinfection;
- Réintégration graduelle des usagers.

# Apprentissages

- L'importance d'avoir un plan de relocalisation à jour;
- L'importance d'avoir un système centralisé de gestion des urgences;
- L'utilité des équipes mobiles de sécurité intérieure;
- Maintenir un certain degré de flexibilité dans les structures décisionnelles;
- L'importance de la coopération entre les services, les établissements et les partenaires du réseau;
- La nécessité de prendre des décisions rapides dans un contexte changeant avec des informations souvent partielles.

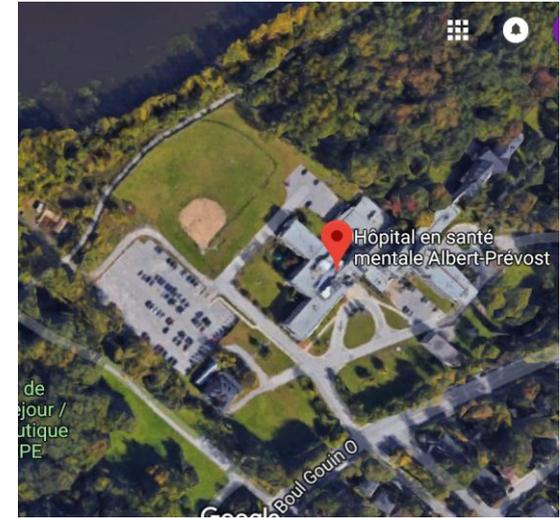




# Évacuation et relocalisation temporaire du Pavillon Albert-Prévost - André Boulanger

# État de situation

- Situé au 6555, Boul. Gouin Ouest, en bordure de la Rivière-des-Prairies;
- Installation du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CNMML);
- Le Pavillon Albert-Prévost n'a jamais été identifié comme un bâtiment à risque d'inondation (zone inondable de 100 ans);
- Enjeu majeur: l'eau s'accumule sur le terrain à proximité du bâtiment en raison du refoulement des canaux fluviaux et non de la Rivière-des-Prairies.



# Portrait de la clientèle

- Le Pavillon Albert-Prévost héberge 76 résidents ambulants avec des problèmes de santé mentale;
- 1 urgence psychiatrique;
- 1 unité de soins intensifs psychiatriques;
- Plusieurs cliniques externes.

# Évacuation préventive

Dimanche 7 mai – 16 h 30:

- Inondation fort probable du bâtiment (sous-sol de la clinique externe déjà inondé et début du refoulement des canaux fluviaux vers 15 h);
- Interruption des services publics (Gaz Métro et Hydro-Québec);
- Instabilité pour la prise en charge des usagers;
- Concertation du comité de direction du CNMRTL quant à la situation actuelle, ainsi qu'avec le SIM et les travaux publics;
- Décision est prise de procéder à une évacuation préventive le soir même.

# Préparation de l'évacuation

- Établir le lieu de relocalisation;
- Lien CRMUSCSU (transport, hébergement et lien MSSS);
- Rappel du personnel:
  - Prise en charge de l'évacuation
  - Préparer le lieu de relocalisation
- Rappel des médecins afin d'évaluer la possibilité de donner des congés à l'externe (48/76).

# Identification du lieu de relocalisation

- En raison de sa disponibilité, l'Hôpital en santé mentale Rivière-des-Prairies (HRDP - CEMTL) est identifié comme lieu de relocalisation temporaire pour 48 résidents;
- Deux gymnases sont aménagés avec des lits d'hôpitaux;
- Implication importante: CRMUSCSU, CEMTL, les gestionnaires du CNMTL, la STM et les Forces armées canadiennes.



# Déroulement de l'évacuation

- 18 h 30: mobilisation du personnel et des médecins;
- Entre 18 h 30 et 21 h: Préparation des usagers;
- 21 h: départ du 1<sup>er</sup> autobus de la STM vers HRDP;
- 23 h: départ du 2<sup>e</sup> autobus de la STM vers HRDP.



# Enjeux rencontrés

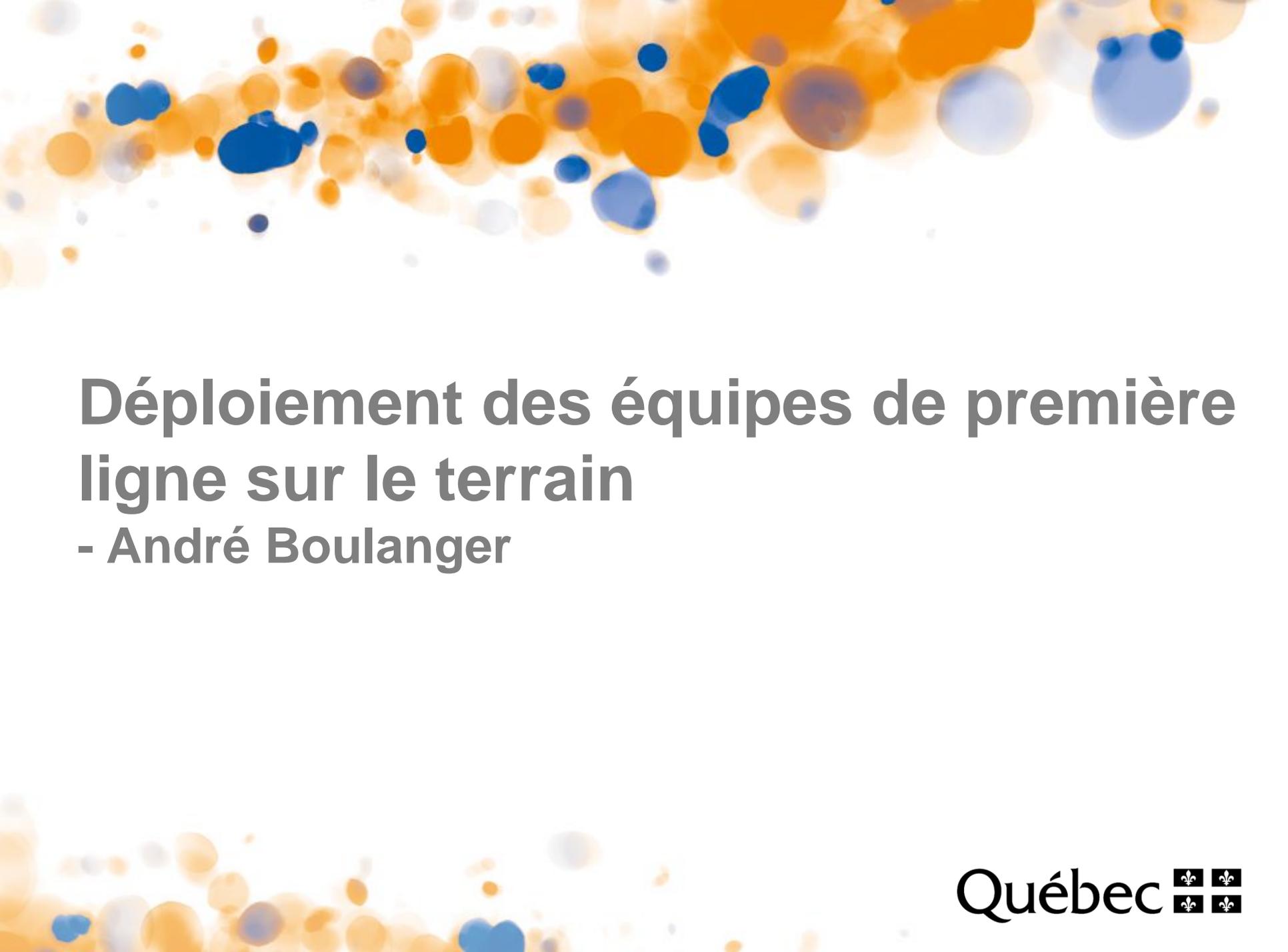
- 48 h après l'évacuation, décision de relocaliser la clientèle hébergés dans des gymnases (aires ouvertes) dans de nouvelles chambres individuelles à HRDP.
- 10 mai: décision du CNMTL de demeurer à HRDP jusqu'au rétablissement complet. Appuyée par le MSSS.

# Réintégration du Pavillon Albert-Prévost

- Ultimement, aucun dommage au bâtiment malgré les rues et le parc inondés autour du périmètre;
- 17 mai: réintégration des résidents et des employés.

# Apprentissages

- S'associer avec les services techniques (génératrices, pompes, etc.);
- La clientèle est plus résiliente qu'on le pense;
- Ne pas oublier le personnel (pendant et après le sinistre):
  - Navette d'autobus pendant la relocalisation temporaire;
  - Fleurs et cadeaux de remerciement.



# Déploiement des équipes de première ligne sur le terrain

- André Boulanger

# Accompagnement des équipes du SIM et de la Direction régionale de santé publique

- Des équipes de première ligne du CNMRTL et du COMTL sont mobilisées pour le porte-à-porte effectué par le SIM et la DRSP sur leur territoire respectif.

# Soutien dans les centres de sinistrés de la ville de Montréal

7 mai

- 12 h: ouverture du centre des sinistrés pour les citoyens de Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville:
  - Déploiement d'une équipe de 1<sup>re</sup> ligne du CNMRTL de 8 h à 20 h jusqu'au 20 mai.

# Équipe Quartier

- L'équipe Quartier est une équipe permanente du CNMRTL composée de travailleurs sociaux et d'infirmières;
- Elle est créée après les événements entourant la mort de Fredy Villanueva;
- Elle agit en amont des problèmes engendrés par différentes problématiques (pauvreté, isolement, santé mentale, etc.) et est mise à contribution lors de situations de crise;
- Pendant et après le rétablissement, l'équipe Quartier a visité de manière proactive les citoyens dont les maisons ont été inondées dans le but de:
  - Faire du dépistage (problèmes psychologiques, problèmes de santé physique);
  - Faire connaître les services offerts en soutien dans les CLSC et références aux partenaires.

# Suivis dans la communauté

- Rencontres aux sinistrés organisées par le ministère de la Sécurité publique:
  - Équipe Quartier sur place pour rencontrer les sinistrés (majoritairement déjà connus).
- Plusieurs citoyens suivis par l'équipe de première ligne du CLSC Bordeaux-Cartierville pendant la suite de leurs démarches.

# Conclusion

- Mobilisation et contribution extraordinaire des équipes du réseau de la santé et des services sociaux montréalais au printemps 2017;
- La collaboration entre les établissements du réseau et avec les partenaires (force du réseau);
- L'importance d'avoir des équipes psychosociales et de 1<sup>re</sup> ligne prête à agir sur le terrain;
- L'importance de bien cibler les installations à risque et avoir des plans de relocalisation et d'évacuation à jour.



# Questions?